

MODÈLE 2

A conserver par le destinataire

USAGER ou PROPRIÉTAIRE



N° 55 - 1308

**CERTIFICAT DE CONFORMITÉ
INSTALLATION INTÉRIEURE DE GAZ (1)**

(Art. 25 de l'arrêté du 2 Août 1977 modifié)

EMPLACEMENT LIBRE (2)

IDENTIFICATION DE L'INSTALLATION

Nom, prénom de l'usager : _____

Résidence : _____

Bât. _____ esc. _____ ét. _____ lgt. _____

Rue _____ n° _____

C.P. [] [] [] [] [] [] Localité _____

Appartement Pavillon

Il s'agit d'une installation :

Neuve Complétée (3) Modifiée (3)

Dans un immeuble neuf (1^{ère} occupation) OUI NON

IDENTIFICATION DE L'INSTALLATEUR

Responsable Gaz : Mme/M. : _____

NATURE DU GAZ DANS L'INSTALLATION

Naturel Propane ou Butane Air propané ou air butané
Distributeur : _____

DESCRIPTION DES TRAVAUX REALISES PAR L'INSTALLATEUR

Tuyauteries fixes (4)						Appareils (4)			Local (5)	Evacuation des gaz brûlés (6)					Ventilation (8)	
Nature	Longueur	Diamètre extérieur	Pression de service (mbar)	Assemblages	Accessoires	Type	Installé			Puissance en kW	par un conduit		Appareil à circuit étanche	Amenée d'air	Sortie d'air	
							Oui	Non			individuel <input type="checkbox"/>	Collectif <input type="checkbox"/>				
						Raccordés : (gaz brûlés)				Tirage naturel	Extraction mécanique avec asservissement	VMC gaz				
						Non raccordés :				sans assistance mécan.	avec assistance mécan.	sans DSC	avec DSC (7)			

ATTESTATION DE L'INSTALLATEUR

L'installateur identifié ci-dessus atteste que l'installation décrite ci-dessus a été réalisée et éprouvée par ses soins conformément à l'arrêté du 2 août 1977 modifié et notamment que :

- les tuyauteries fixes ont subi les **épreuves** de résistance mécanique et d'étanchéité prévues à l'article 9,
- **s'il existe des appareils raccordés**, la vacuité des conduits correspondants a été vérifiée par ses soins il y a moins d'un an, ainsi que l'étanchéité des conduits individuels, ou par l'entreprise _____ qui a délivré un certificat en date du _____
- **s'il existe une installation nouvelle de VMC gaz** elle est équipée d'un dispositif de sécurité collective (DSC) conforme aux dispositions de l'arrêté du 30 mai 1989 (l'attestation de conformité au descriptif du DSC et de bon fonctionnement prévus à l'article 3-2 de cet arrêté sont joints).

Cachet, date et signature

L'ORGANISME DE CONTROLE

Cachet, date et signature

LE DISTRIBUTEUR (uniquement pour les installations neuves)

Fourniture du gaz faite le

par* :

* (Nom et signature)

Cachet, date et signature du distributeur ou du mandataire